

LETTRE DE BRUXELLES
LA DISPUTE AU SUJET DU CHOMAGE

BRUXELLES, 20 mars 1933.
Il est certain qu'il y a, dans les allocations de chômage graves abus, commis par des patrons, des ouvriers, des administrations, des contrôleurs et la justice.

LES MANIFESTATIONS DES CONTRIBUABLES
La Fédération nationale des syndicats et groupements de contribuables avait organisé pour dimanche à travers toute la France, une série de quarante manifestations contre l'accroissement des charges fiscales.

M. Henderson
PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT
a reçu une délegation d'anciens combattants

Genève, 20 mars. — M. Henderson a reçu ce matin une nombreuse déléation de anciens combattants qui se réunissent hier à Genève.

Les protestations contre un discours de M. Frank à Munich menaçant pour le gouvernement autrichien
Vienne, 20 mars. — La Presse proteste contre un discours radio-diffusé prononcé à Munich par M. Frank.

Les conférences sur la préhistoire à l'Université catholique de Lille
Une conférence du docteur Dalat sur les hommes « fossiles »

Mermez et Carretier se rendent à Natal par la voie aérienne
Le Bourget, 20 mars. — Le trimoteur à hélice de la Compagnie des Messageries Aériennes, piloté par l'aviateur de Bourget, a quitté l'aérodrome du Bourget à 8 h.

Le Carême à Notre-Dame de Paris
Dans sa troisième conférence au carême, le R. P. Pinard de la Boulaye a envisagé en Jésus « l'artisan de Nazareth ».

L'Affaire d'Espionnage de Londres
Le lieutenant Norman Baillie Stewart comparait devant le conseil de guerre

Le Congrès de l'Artisanat français
Paris, 20 mars. — Après avoir examiné au cours de sa séance de l'après-midi la situation des revendications artisanales et différents rapports traitant de la réorganisation du Conseil national économique, les délégués du Congrès de l'Artisanat français ont voté une résolution demandant que la classe artisanale soit dotée aussitôt que possible d'un statut légal définitif portant notamment sur la définition du maître artisan, sur la création du registre des artisans, sur l'établissement d'une fiscalité artisanale.

M. CAUSERET VA SE CONSTITUER PARTIE CIVILE
Paris, 20 mars. — Mme veuve Jean Casseret, épouse du préfet des Bouches-du-Rhône, victime du drame de l'avenue du Parc Monceau, sera reçue mercredi prochain, au Palais national de Justice, par le ministre de l'Instruction, M. Roussel, entre les mains de qui elle se constituera partie civile dans l'enquête ouverte au sujet de la mort de son mari.

Un inconnu trace une croix gammée sur un pont français
Nancy, 20 mars. — Au cours de la nuit, un inconnu a tracé à la peinture blanche une large croix gammée sur la façade de la caponnière à mitrailleuse, qui commande le pont de Novant-Corroy, non loin de l'ancienne frontière franco-allemande.

Les souverains italiens feraient un séjour au Vatican
Cité-du-Vatican, 20 mars. — Le bruit court avec insistance que les Souverains d'Italie se rendraient au Vatican pendant l'Année sainte.

Deux alpinistes sont tués par une avalanche
Annecy, 20 mars. — Une avalanche s'est produite au col d'Anerne, coteaux de Sixt, arrondissement de Courmayeur.

Le dramatique affaire d'Arras
Nous avons relaté hier la fin étonnante de Raymond-Henri Fatoux, tué dans le bois d'Anzin-Saint-Aubin par un coup de fusil déchargé par un dispositif adapté au vol d'un baraquement occupé par M. Debever.

Le tournoi de ping-pong
Hier soir se sont disputés, au Collège, devant un nombreux public, les épreuves de la Coupe de Roubaix.

Le championnat de Nord-Grimpeur
Hier soir se sont disputés, au Collège, devant un nombreux public, les épreuves de la Coupe de Roubaix.

Le tournoi armée-armée belge
Paris, 20 mars. — Le tournoi armée-armée belge, qui s'est disputé hier au stade Buffalo, a été gagné par les Français.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

DERNIÈRE HEURE
Le projet de pacte des quatre puissances élaboré par MM. Mac Donald et Mussolini
Le gouvernement français est prêt à participer au traité Il demandera à l'étudier à loisir

Paris, 20 mars. — La plus grande partie de la séance que le Conseil des Ministres a tenue cet après-midi sous la présidence de M. Albert Lebrun a été consacrée à l'examen du projet de pacte à quatre élaboré par MM. Mac Donald et Mussolini.

Le projet de pacte des quatre puissances élaboré par MM. Mac Donald et Mussolini
Le gouvernement français est prêt à participer au traité Il demandera à l'étudier à loisir

Une curieuse grève de mineurs en Pologne
Varsovie, 20 mars. — Les ouvriers de la mine de Klimboub, dans le bassin de la Dombrowa, qui pour protester contre l'intention de la direction d'abandonner la mine, ne sont plus montés à la surface depuis six jours.

La tempête sur l'Atlantique
Cherbourg, 20 mars. — La tempête continue sur l'Atlantique. Le paquebot Bremen, venant de New-York, a été retardé de six heures.

Un condamné à mort est gracié par le Président de la République
Versailles, 20 mars. — André Guignat, qui avait été condamné à mort le 10 décembre dernier, pour assassinat commis à Neuilly-Plaisance, sur un grand-tout parisien, Mme Vve Hech, rentière, vient d'être gracié par le Président de la République.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Le jugement
Après réquisitoire de M. Peltier, par Vandamme, et Thélier, par Raymond-Henri Fatoux, le tribunal, après délibéré sur le siège, a condamné Vandamme à six mois d'emprisonnement et Thélier à six mois d'emprisonnement et Raymond-Henri Fatoux à six mois d'emprisonnement et à une année de la maison pénale.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.

Revue du marché de New-York
New-York, 20 mars. — A l'ouverture, la tendance est soutenue, mais après quelques heures de fluctuations, l'activité se ralentit.